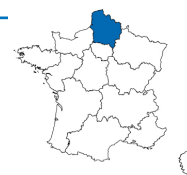


Etudes et analyses

n° 38 - Septembre 2019



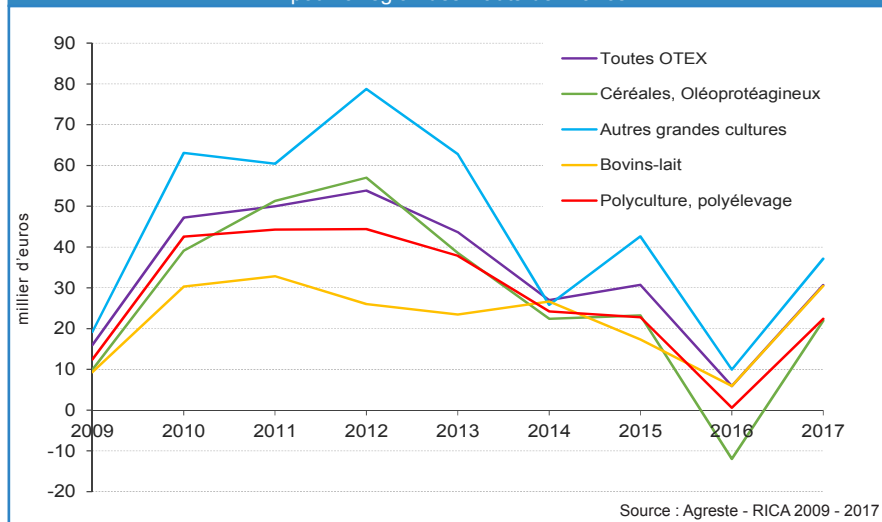
Rica – Réseau d'information comptable agricole Les résultats économiques des exploitations agricoles se redressent en 2017 pour toutes les orientations

En 2017, le résultat courant avant impôts des exploitations régionales retrouve un niveau habituel, supérieur au niveau français pour quasiment toutes les orientations. Seules 14 % des exploitations régionales ont un résultat négatif. Les résultats individuels restent cependant très dispersés. Cette disparité est plus marquée pour les «Autres grandes cultures», plus faible pour les «Bovins-lait». La hausse des résultats est permise par le retour à de bons rendements, des prix corrects et des charges en baisse. Globalement, les ratios économiques de la région s'améliorent, même s'ils n'atteignent pas toujours les valeurs recommandées.

Le résultat courant avant impôts (RCAI) est un solde intermédiaire de gestion proche dans sa définition d'un résultat d'entreprise. Solde entre les produits et les charges courantes, il constitue une forme de résultat permettant de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres. En 2017, les résultats économiques des exploitations agricoles retrouvent un niveau comparable aux années 2014-2015. Après une très mauvaise année 2016, atypique, le résultat de toutes les orientations régionales

est reparti à la hausse. L'orientation «Bovins-lait» se distingue, son RCAI moyen étant le plus élevé observé depuis 2011. Ce sont, comme souvent, les exploitations spécialisées en «Autres grandes cultures» qui ont le meilleur RCAI par actif non salarié (Utans), avec plus de 37 000 €. Suivent ensuite les exploitations «Bovins-lait», avec plus de 30 000 € de RCAI par Utans, puis les orientations «Céréales, Oléoprotéagineux» et «Polyculture, polyélevage» qui atteignent les 22 000 €.

Des résultats qui retrouvent un niveau habituel
Résultat courant avant impôts moyen par actif non salarié et par orientation pour la région des Hauts-de-France



Après la situation exceptionnelle de 2016, où les résultats régionaux de toutes les orientations étaient inférieurs aux résultats nationaux, la tendance s'inverse. Toutes les orientations régionales ont un résultat moyen, et un résultat par Utans moyen, supérieur au national. Seule exception, les «Autres grandes cultures» qui affichent environ 1 000 €

de moins que la France métropolitaine. Il faut retenir que les productions régionales de ces exploitations (pommes de terre, betteraves, lin textile) sont moins diversifiées qu'en France (tabac, plantes à parfum, aromatiques et médicinales en plus), et possiblement plus dépendantes des cours des marchés.



Agreste :
la statistique
agricole

Des résultats régionaux supérieurs aux nationaux

Résultat courant avant impôts moyen et RCAI moyen par actif non salarié en 2017 par orientation

en millier d'euros	Résultat courant avant impôts		Résultat courant avant impôts par UTA non salarié	
	Hauts-de-France	France	Hauts-de-France	France
Toutes orientations	41,71	38,37	30,66	27,37
Céréales, oléoprotéagineux	25,25	23,15	21,91	19,25
Autres grandes cultures	50,72	51,87	37,11	38,15
Bovins-lait	46,66	43,19	30,45	26,94
Polyculture, polyélevage	33,48	32,53	22,39	21,56

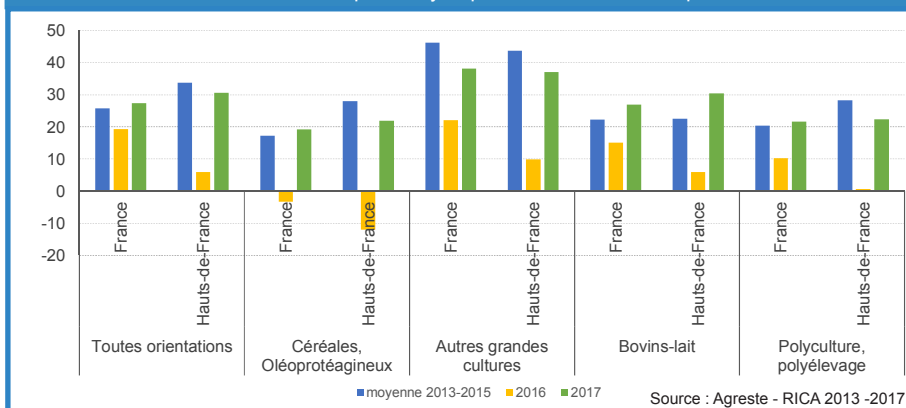
Source : Agreste - RICA 2017

La dispersion de l'indicateur RCAI/Utans permet de regarder l'étalement des résultats au sein d'une même orientation. Elle traduit les disparités invisibles quand on ne regarde que la moyenne. D'ailleurs, la médiane est inférieure à la moyenne, pour toutes les orientations. Cet écart est le plus prononcé pour les «Autres grandes cultures», de plus de 9 000 €. C'est dans cette orientation qu'on retrouve le plus grand écart interdécile (entre le premier et le dernier décile), de l'ordre de 80 000 €. L'écart interquartile (entre le premier et le troisième quartile) y est aussi le plus important, 40 000 €. On observe d'autre part que 10 % des «Céréales, Oléoprotéagineux» ont un RCAI/Utans supérieur à 60 000 € (dernier décile). En «Autres grandes cultures», le dernier décile culmine à 82 000 €. Il atteint 57 000 € environ pour les «Bovins-lait» et «Polyculture, polyélevage», assez proches des «Céréales, Oléoprotéagineux».

Même si l'année 2017 est meilleure que 2016, 19 % des exploitations spécialisées en «Céréales, Oléoprotéagineux», 11 % des «Autres grandes cultures» et 20 % des «Polyculture, polyélevage» ont un RCAI/Utans négatif en 2017. En «Bovins-lait», elles sont seulement 5 %. En moyenne régionale, toutes orientations confondues elles sont 14 %.

Une meilleure année pour les «Bovins-lait»

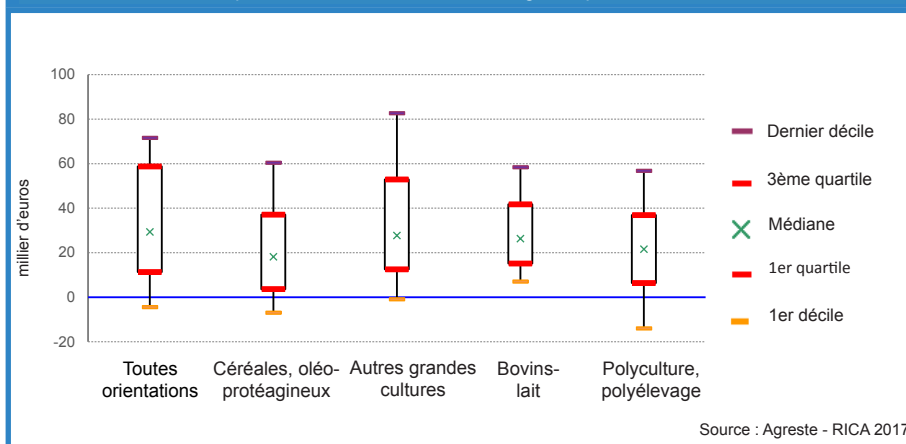
Résultat courant avant impôts moyen par actif non salarié et par orientation



Source : Agreste - RICA 2013 - 2017

Forte disparité des résultats individuels

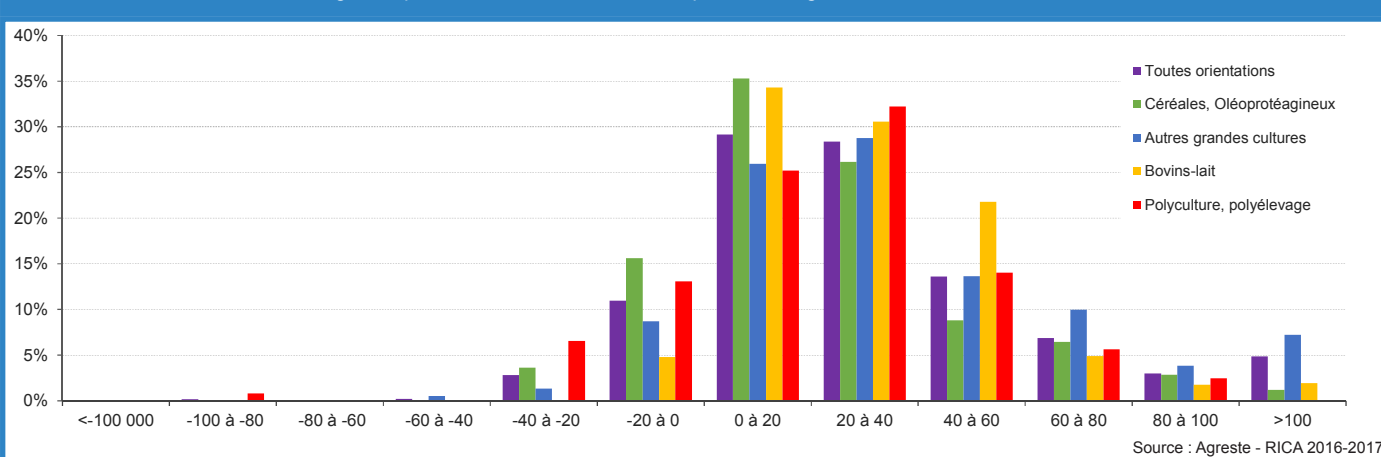
Dispersion du RCAI/Utans 2017 régional par orientation



Source : Agreste - RICA 2017

Clé de lecture : en Hauts-de-France, 10 % des exploitations spécialisées en «Autres grandes cultures» ont un RCAI/Utans inférieur à - 1 000 € (premier décile). 25 % des «Céréales, Oléoprotéagineux» ont un RCAI/Utans supérieur à 37 000 € (troisième quartile).

Pourcentage d'exploitations selon la tranche de perte ou de gain de RCAI/Utans entre 2016 et 2017



Source : Agreste - RICA 2016-2017

Dans toutes les orientations, la solvabilité 2017 reste dans les valeurs recommandées. Elle est calculée par le rapport entre les dettes à court terme et à l'actif circulant et mesure d'éventuelles difficultés de paiement. Ce taux a cependant augmenté partout, traduisant les suites de la difficile année 2016 et la nécessité parfois de recourir à des nouveaux emprunts de trésorerie. Par contre, et même si elle n'atteint pas encore la valeur recommandée, la rentabilité s'améliore dans toutes les orientations. Elle progresse de 6 à 10 points selon les orientations. Le ratio économique annuités/EBE s'améliore également nettement. S'il n'atteint pas encore le niveau recommandé, inférieur à 45 %, il s'en approche (dépassement de 2 à 12 points selon les orientations, contre 28 à 110 en 2016). Le taux d'endettement baisse, sauf pour les «Céréales, Oléoprotéagineux» (+ 4 points). Il demeure inférieur à la norme de 50 % pour toutes les orientations.

Une exploitation des Hauts-de-France reçoit en 2017 en moyenne 32 713 € de subventions. Ces subventions comprennent les aides PAC, mais également les indemnités d'assurance animales, végétales ou autres, et les diverses autres aides nationales ou locales. Ce montant est peu variable d'une orientation à l'autre (entre 30 et 35 000 €). Sans les subventions, 44 % des exploitations régionales auraient un résultat négatif (contre 14 % avec).

Des ratios nationaux en amélioration par rapport à 2016						
Ratios économiques des exploitations régionales en 2017						
	Toutes orientations	Céréales, oléoprotéagineux	Autres grandes cultures	Bovins-lait	Polyculture, polyélevage	Attendu :
Taux d'endettement	46,04%	44,12%	44,33%	45,33%	48,00%	<50
Annuités/chiffre d'affaires	18,29%	22,56%	18,33%	20,38%	18,61%	<17
Annuités/EBE	50,60%	54,28%	46,96%	51,40%	56,96%	<45
Solvabilité	40,94%	36,55%	39,70%	48,95%	46,16%	<50
Rentabilité	27,91%	27,27%	28,02%	29,78%	25,94%	>30

Source : Agreste - RICA 2017

Subventions d'exploitation en Hauts-de-France en 2017					
	Toutes orientations	Céréales, oléoprotéagineux	Autres grandes cultures	Bovins-lait	Polyculture, polyélevage
Montant moyen des subventions d'exploitation (pour les en ayant) en €	32 713 €	30 607 €	35 593 €	30 485 €	34 264 €
% d'exploitations ayant un résultat négatif avec les subventions	14%	19%	11%	5%	20%
% d'exploitations qui auraient un résultat négatif sans les subventions	44%	60%	36%	34%	53%

Source : Agreste - RICA 2017

Cette part atteindrait 60 % pour les «Céréales, Oléoprotéagineux» et 53 % pour les «Polyculture, polyélevage». La production de l'exercice est en hausse pour toutes les exploitations régionales, grâce au retour à de bons rendements conjugué à des prix corrects pour la plupart des filières. Elle progresse de 11 % en «Polyculture, polyélevage», 16 % en «Autres grandes cultures», 21 % pour les «Bovins-lait» et jusqu'à 27 % en «Céréales, Oléoprotéagineux».

Les charges d'approvisionnement sont en baisse dans toutes les orien-

tations, à des degrés divers. Elles perdent 2 % pour les «Bovins-lait», 3 % en «Autres grandes cultures», 5 % pour les «Polyculture, polyélevage» et jusqu'à près de 17 % en «Céréales, Oléoprotéagineux». Cette baisse est portée principalement par les postes engrais et amendements, et produits phytosanitaires. Suite à 2016, les charges sociales des exploitants diminuent dans toutes les orientations, entre 5 et 27 %. Toutes ces tendances convergent pour fournir un RCAI, et un revenu disponible par Utans corrects.

Résultats économiques régionaux 2017 par orientation

moenne en millier d'euros	Toutes orientations	Céréales, oléoprotéagineux	Autres grandes cultures	Bovins-lait	Polyculture, polyélevage
Production de l'exercice (nette achats animaux)	238,05	148,11	280,49	241,86	240,18
Charges d'approvisionnement	91,3	59,0	103,0	88,9	104,1
Valeur ajoutée hors fermage	88,3	49,8	112,4	83,3	74,0
Subventions d'exploitation	31,6	30,6	35,6	30,5	34,3
Fermage, métayage	22,1	19,6	27,4	15,5	19,6
Charges de personnel	11,4	2,6	18,4	5,8	6,7
Excédent brut d'exploitation	85,5	58,7	100,2	92,0	82,0
Dotation aux amortissements	41,0	32,2	46,5	41,9	45,4
Résultat d'exploitation	45,0	27,0	54,3	50,5	37,1
Résultat courant avant impôts	41,7	25,3	50,7	46,7	33,5
Charges sociales de l'exploitant	9,4	5,8	11,3	8,3	8,0
Remboursement du capital emprunté LMT	39,4	29,39	45,48	43,02	43
Revenu disponible	34,0	22,3	40,5	37,3	27,8
<i>Ratios technico-économiques</i>					
RCAI/UTANS	30,7	21,9	37,1	30,5	22,4
Revenu disponible/UTANS/mois (en €)	2 830,0	1 854,2	3 372,5	3 110,0	2 317,5

Source : Agreste - RICA 2017

Charges des exploitations régionales en 2017 par orientation

euros/hectare	Toutes orientations	Céréales, oléoprotéagineux	Autres grandes cultures	Bovins-lait	Polyculture, polyélevage
Charges d'approvisionnement	853	520	825	1 042	973
Dont :					
Engrais et amendement	167	165	193	116	158
Semences et plants	156	88	224	85	117
Produits phytosanitaires	191	205	237	97	160
Aliments du bétail	207	8	44	539	384
Autres charges d'exploitation	1 318	862	1 310	1 606	1 297
Dont :					
Travaux pour cultures et élevage	143	101	132	208	158
Entretien, réparations	104	70	99	149	118
Fermages	206	173	219	181	183
Assurances	85	71	84	97	89
Impôts et taxes	27	20	30	28	25
Charges de personnel	107	23	147	68	62
Dotation aux amortissements	383	284	372	491	424
Charges financières	43	25	43	57	43
Charges sociales de l'exploitant	87	51	90	97	75
TOTAL en €/ha	2 301	1 458	2 268	2 802	2 389

Source : Agreste - RICA 2017

Méthodologie

Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations comptables et techniques individuelles auprès d'exploitations agricoles ayant une dimension économique suffisante : seules les exploitations moyennes et grandes (d'au moins 25 000 € de PBS – voir ci-dessous) sont suivies. En 2017, l'échantillon du RICA compte 7 282 exploitations en France métropolitaine ; dont 552 en Hauts-de-France.

La Production Brute Standard (PBS) représente la valeur potentielle de production par hectare ou par tête d'animal présent hors toute aide, exprimée en euros. Le total des PBS de toutes les productions animales et végétales donne la PBS totale de l'exploitation. Utilisés pour la première fois en 2010, ils ont été calculés en moyenne sur 5 ans pour les années 2005 à 2009 (coefficients «2007»).

Dans le RICA, les subventions d'exploitations sont enregistrées au titre de la campagne en cours. Au titre de la campagne 2017, les montants des aides découplées, des aides couplées, de l'aide à l'assurance récolte et de l'ICHN ont pu être intégrés, mais les montants des aides bio et des MAEC ont été estimés à cause du retard de paiement.

Pour en savoir plus, retrouvez nos publications sur le site : <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr>

Mylène COROENNE
DRAAF - Srise

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
Service régional de l'information statistique et économique
518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50
Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr



■ Directeur Régional : Luc MAURER

■ Directrice de publication : Emilie HENNEBOIS

■ Composition : Monique LECUT

■ Impression : Srise Hauts-de-France© Agreste 2019

■ ISSN : 2609 - 5505